



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT Paris au CSA du 12/09/2023

Monsieur le Recteur, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, cher·e·s collègues,

En ce début d'année scolaire, le Sgen-CFDT Paris souhaite à la fois réagir aux déclarations de l'exécutif, se faire l'écho des inquiétudes des personnels et réaffirmer ses revendications.

Nous commencerons par réagir aux propos du Président de la République qui affirme que l'Éducation fait partie de son domaine réservé et annonce des décisions ou volontés à la fois précises et floues, qui ne sont le fruit d'aucune concertation avec les partenaires.

Au Sgen-CFDT, nous réaffirmons que l'éducation est un domaine qui doit être partagé avec toutes les parties prenantes. Réformer le système éducatif sur la base d'un discours public sans prendre en compte ni l'analyse des expert·e·s, ni celles des personnels et de leurs représentant·e·s est une démarche vouée à l'échec. Pour le Sgen-CFDT, sur le fond, les annonces présidentielles sont hors sol, loin de ce qui devrait être au cœur du travail pour l'École et avec les personnels, les parents d'élèves et les élèves.

Concernant le projet de faire rentrer les élèves qui auraient besoin de remédiation dès le 20 août en fonction de leurs résultats aux évaluations, l'objectif est louable, reste que tout ne se joue pas en 10 ou 15 jours alors que l'année scolaire comprend 36 semaines, et que les difficultés scolaires, l'apprentissage ne sont pas une mécanique uniforme et simple. Enseigner, ce n'est pas appliquer des recettes. Ajouter une ou deux semaines pourrait être vécu comme stigmatisant par les élèves et familles concernées alors que les autres conservent leur « droit » aux vacances. Rappelons qu'il existe déjà des stages de remise à niveau. Où en sont ces dispositifs ? En a-t-on évalué l'efficacité pour les élèves ? A-t-on analysé le fait que de moins en moins d'enseignant·e·s sont volontaires pour y participer, à cause de l'épuisement professionnel croissant et dûment constaté par les services du ministère et la Cour des comptes ?

Dans la même interview, le président reprend la détestable rengaine de la critique d'un soi-disant pédagogisme. Pourtant, ce dont ont besoin les enseignant·e·s, c'est que l'on restaure leur capacité à ajuster leurs pratiques pédagogiques aux besoins des élèves, au cœur de leur enseignement, au cœur de chaque classe, et dans les dispositifs au long cours de soutien scolaire, d'aide aux élèves rencontrant des difficultés. Or, depuis 2017, à force de vouloir muscler les programmes, on les a surchargés, à force de vouloir corseter les pratiques enseignantes, on a minuté le temps de classe à coups de circulaires. On a ainsi réduit la capacité des enseignant·e·s à mettre en jeu leur expertise professionnelle clé : la pédagogie.

Pour le Sgen-CFDT Paris, cette rentrée est aussi l'occasion de se faire l'écho de l'inquiétude et de l'épuisement des collègues confronté·e·s au contenu et au rythme de réformes difficilement acceptables. Bâclées et mises en œuvre dans l'urgence, sans véritable travail interministériel, sans étude d'impact, sans accompagnement au changement, et surtout élaborées avec un dialogue social quasi inexistant, les réformes tournent au fiasco. Unanimement décriées par les médias, incomprises par les élèves et leurs familles, elles surchargent le travail des personnels sans que les effets attendus ne soient clairement définis.

Prenons plusieurs exemples, à commencer par le bac général et technologique. Des changements continus sont mis en place à des moments inattendus : retour des maths en mai 2022 après les répartitions de dotation horaire globale, annonce des déplacements des épreuves du bac en janvier 2022, programmes mal ficelés et modifiés en continu depuis 3 ans... Pour 2024, nous aurons encore un nouveau bac, mais au-delà du soulagement ressenti, les décisions prises sont cependant loin d'apporter des réponses à toutes les questions soulevées par les personnels. Les programmes d'enseignement et les programmes

d'examen sont désormais les mêmes. Les contenus trop lourds pour mars risquent d'être trop lourds pour juin.

La préparation du grand oral pour la même échéance risque de compliquer les choses. Vont désormais se cumuler au mois de juin ce qui existait déjà (épreuves de français, de philosophie et grand oral...) et les épreuves de spécialités. Il va falloir jongler avec des corrections d'épreuves écrites, des épreuves pratiques, des épreuves orales... Un problème qui va peser sur les services des examens et qui nous inquiète pour nos collègues du SIEC notamment. Et tout cela au moment des résultats de Parcoursup...

Pour le bac technologique, on a gommé les spécificités. Perte de sens et absentéisme ont été décuplés. Pour le Sgen-CFDT, la place du projet comme objet d'étude doit être réaffirmée. Il faut redonner de l'attractivité à cette voie lors du bilan de l'accord cadre Etat-Régions prévu cet automne.

En collège, le gouvernement n'a pas prévu le financement pour permettre que la nouvelle heure de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en 6^e (qui remplace la Technologie) puisse se faire en demi-groupe de niveau. Cela va donc dépendre de l'acceptation de pactes par les professeur·e·s des écoles et ceux de collège. Comme si les missions des professeur·e·s des écoles n'étaient pas déjà assez lourdes ! Et que penser du développement du dispositif « devoirs faits » qui sera corrélé à l'acceptation de pactes ?

Nous poursuivrons par la réforme de la voie professionnelle dont l'annonce a fait l'objet de propos méprisants évoquant une possible reconversion des PLP en professeur·e·s des écoles. Les prévisions de fermetures massives de spécialités dites non insérantes, annoncées sans échéancier et sans présentation d'une méthode de travail ont ajouté à l'angoisse des collègues, déjà échaudé·e·s par la fermeture de six lycées professionnels parisiens à cette rentrée.

Que dire des « missions » pacte qui ne font pas sens et vont à l'encontre des alertes sur la hausse de l'épuisement professionnel des enseignant·e·s, CPE et Psy.EN ? Trop de dispositifs de la réforme de la voie pro, comme la lutte contre le décrochage scolaire à travers les parcours « Ambition emploi » et « Tous droits ouverts » pour accompagner les élèves avant et après l'examen reposent sur la mise en place du pacte et ils ne sont pas financés. Cela va créer une iniquité territoriale pour les élèves en fonction du nombre de pactes signés. En lycée professionnel, nous sommes favorables à une prise en charge pluri-professionnelle du décrochage (enseignant·e·s, PsyEN, AS, Médecin scolaire, CPE, partenaires locaux...) et surtout à la création de formations post-bac qui facilitent la réussite de tous les élèves, non soumises à la signature de pactes.

Rappelons qu'au Sgen-CFDT nous ne demandons pas à travailler plus pour être payé·e·s plus, mais que les missions déjà réalisées par des équipes volontaires soient rémunérées ou mieux rémunérées. Nous rappelons que la promesse d'augmentation de 10% sans condition n'a pas été tenue. Le Sgen-CFDT continue de demander la revalorisation du point d'indice pour pallier l'inflation et le déclassement subis depuis 30 ans, le triplement de l'ISAE et de l'ISOE pour 2024, la mise en place d'un plan d'augmentation pluriannuel, la valorisation des missions existantes et la prise en compte de l'intensification du rythme de nos métiers. Rien à voir donc avec la mise en place des pactes qui risquent de diviser les collègues, de compliquer les services sans parler du surcroît de travail pour les chef·fe·s d'établissement et les personnels administratifs.

Concernant maintenant la mise en place des bureaux des entreprises, le Sgen-CFDT est favorable au développement des liens avec les entreprises dans des collectifs de travail reconnus. Pour autant, les modalités de financement du Bureau des entreprises ne sont pas clairement définies, tout comme les missions des Assistant·e·s Techniques des Chef·fe·s de Travaux.

Enfin, pour terminer sur la transformation de la voie professionnelle, nous demandons à être associé·e·s aux réflexions sur la mise en place de la future carte des formations sur notre académie.

Nous aimerions également savoir comment l'académie envisage d'accompagner les personnels fonctionnaires souhaitant bénéficier de la retraite progressive, ce qui, malgré le

passage en force de la réforme des retraites, est une des rares avancées obtenues grâce à la CFDT. Compte tenu du recul de l'âge de départ, la retraite progressive doit permettre d'aménager la transition entre l'activité et la retraite.

Pour poursuivre cette déclaration, nous évoquerons la perte d'attractivité du métier et les risques engendrés par les prévisions de baisse des effectifs estimée, selon la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère, à 400 000 élèves pour le premier degré et à 100 000 élèves dans le second degré d'ici 2027.

Depuis plusieurs années, les métiers de l'enseignement attirent moins et le nombre de postes vacants augmente chaque année pour atteindre 2700 en 2023. Le nombre de contractuel·le·s va donc continuer à croître tout comme les heures supplémentaires.

Evidemment, il serait confortable d'estimer que la chute des effectifs viendra enrayer cette tendance. Au Sgen-CFDT Paris, nous espérons surtout que ce sera l'occasion de réduire les effectifs par classe. Rappelons qu'en Europe, la France arrive en dernière position avec une moyenne de 26 élèves par classe en collèges, et dans les lycées généraux et technologiques, contre 21 élèves en moyenne dans le reste de la communauté.

Nous profitons aussi de ce CSA, pour questionner la direction du Rectorat sur le reclassement des Psy.EN contractuel·le·s dans la nouvelle grille de rémunération. Après la tenue de deux audiences, le sujet n'est toujours pas arbitré et nos collègues désespèrent d'être entendu·e·s.

Enfin, au côté des autres syndicats avec qui nous avons mené la bataille contre la réforme des retraites, nous appelons à la mobilisation le vendredi 13 octobre pour les salaires, l'égalité hommes/femmes et la défense de l'environnement.

Le Sgen-CFDT Paris vous remercie pour votre écoute et pour l'intérêt porté à ses remarques, interrogations et revendications.